

LA SELECTION COLLECTIVE A OCELLIA

CADRE REGLEMENTAIRE

L'article 2 de l'arrêté du 7 avril 2020

offre la possibilité de réaliser la sélection des candidats grâce à **des entretiens collectifs**.

Attendus	Critères
- Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
- Qualités humaines et capacités relationnelles	<ul style="list-style-type: none">• Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ;• Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer ;• Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
- Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques
- Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	<ul style="list-style-type: none">• Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables,• Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
- Capacités organisationnelles	<ul style="list-style-type: none">• Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail.

LE PARCOURS DES CANDIDATS

- Inscription via notre site internet.
- Téléversement des documents demandés dans le dossier :
Pièce d'identité, CV, Lettre de motivation, Projet professionnel ou situation vécue, Diplôme(s) obtenu(s), Bulletins de notes, Appréciations de stage, Attestation(s)/Recommandation(s) employeurs, Niveau B2.

1

2

3

4

- Réception du dossier, vérification de la complétude.
- Envoi d'un lien permettant de réserver une date et un horaire de sélection collective.

- Etude des dossiers des candidats par le jury (une formatrice et une AP). Chaque jury étudie les dossiers des candidats reçus en sélection collective.
- Evaluation du dossier « écrit » à partir d'une trame avec les critères d'évaluation.

Sélection collective, par groupe de 6 candidats, pendant 1h
2 sessions par demi-journée de 4h, soit 12 candidats.

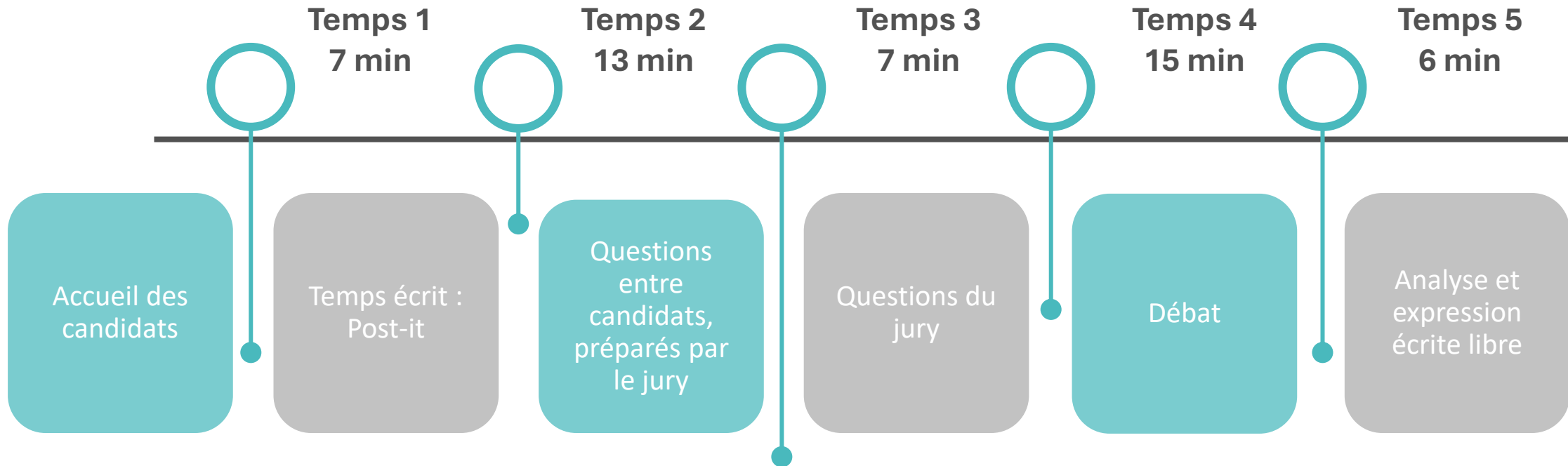
DEMONSTRATION (PARTIELLE)

6 candidats volontaires ?

1 co-jury volontaire ?



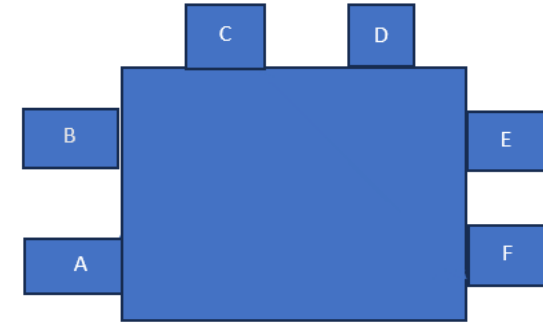
LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



ACCUEIL DES CANDIDATS

Préparer le matériel

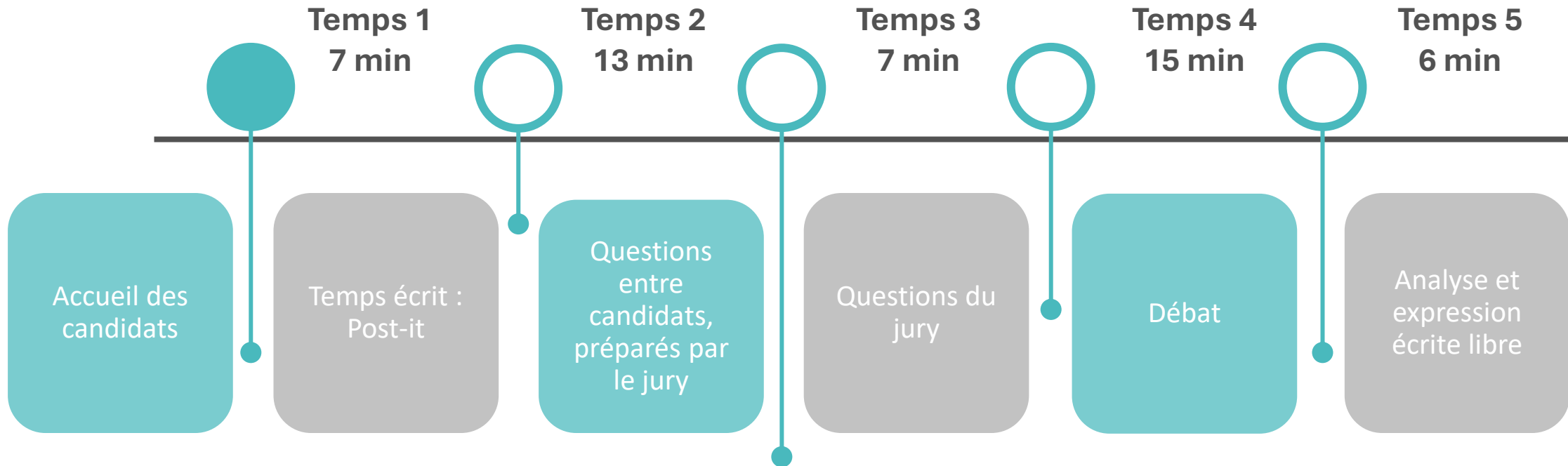
- Badges de couleurs, chevalets, post-it, aménagement de la salle
- **Documents utilisés pendant la sélection (tableau, questions aux différents candidats, etc...)**



Accueillir les candidats

Dans le couloir, vérifier les identités des candidats, fixer les badges,
Accueillir les candidats dans la salle, leur faire déposer sacs et manteaux,
Placer les candidats aux bonnes places, expliquer l'anonymat,
Présentation des membres du jury.

LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



TEMPS ECRIT : POST IT

Permet d'évaluer la capacité du candidat :

- À exprimer ses connaissances sur le contenu et le déroulement de la formation
- À exprimer sa motivation
- À donner des informations sur l'exercice du métier et ses contraintes
- À s'exprimer à l'écrit de façon compréhensible

Déroulement :

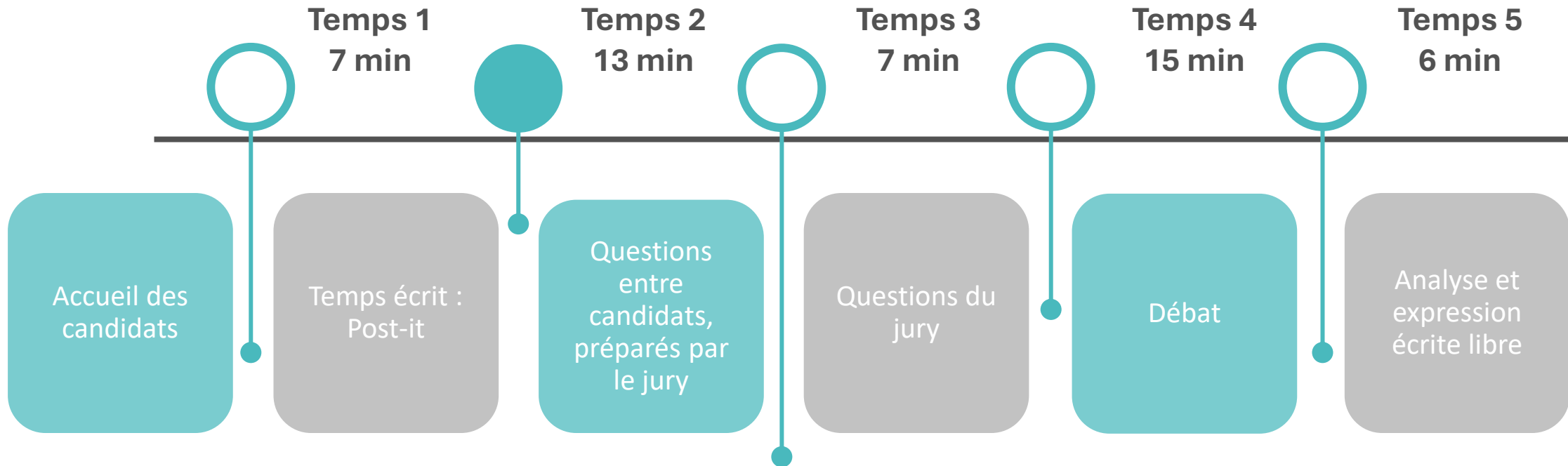
Utilisation par le candidat des post-it de sa couleur,

Minutage du temps de réponse à chaque question par le co-jury,

Au fur et à mesure, les post-it sont collés au bord de la table,

Lecture des post-it par les jurys au fur et à mesure des réponses et après le départ des candidats.

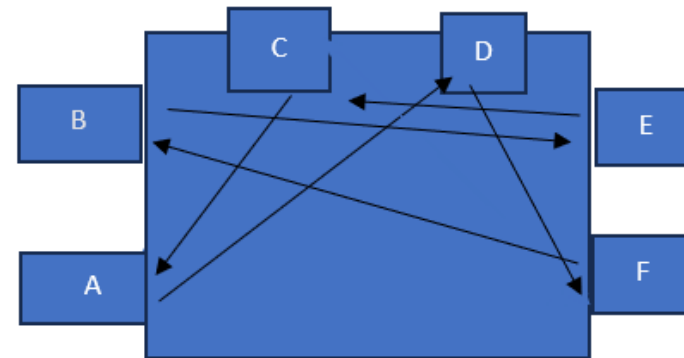
LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



QUESTIONS ENTRE CANDIDATS

Permet d'évaluer la capacité du candidat :

- À comprendre les consignes
- À reformuler si besoin
- À faire preuve d'attention à l'Autre, d'écoute
- À accompagner l'Autre
- À collaborer et à travailler en équipe
- À approfondir son argumentaire

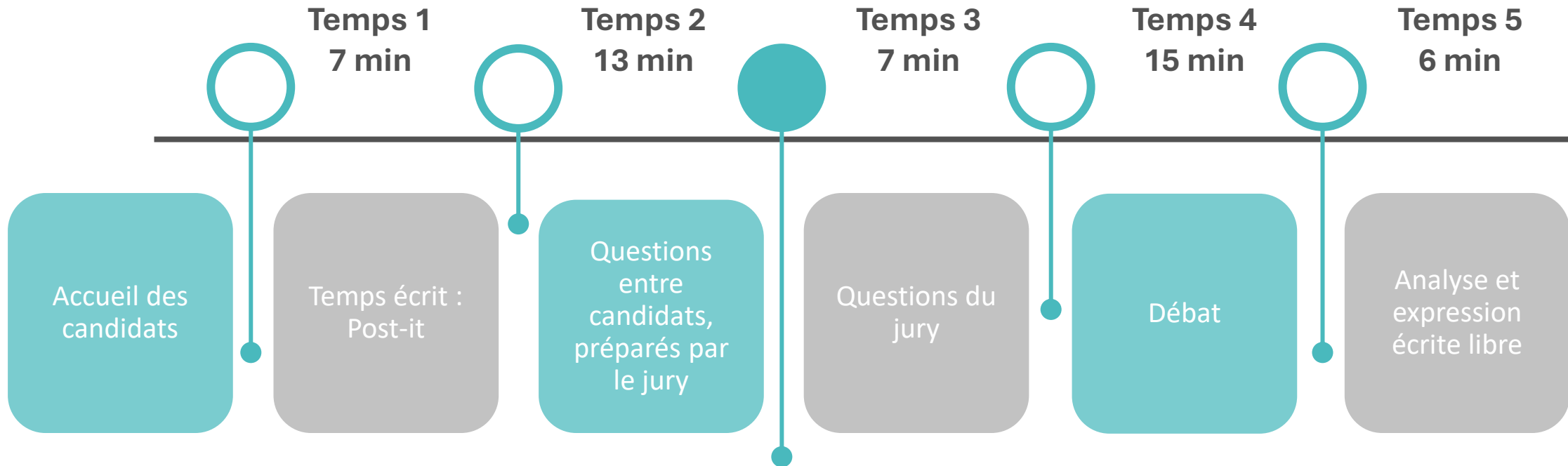


Déroulement :

Dans l'ordre souhaité par les candidats, les candidats posent la question préparée par le jury au candidat indiqué par la lettre.

Le jury veille à ce que chaque candidat ait 2 minutes pour répondre. Le candidat qui pose la question est encouragé à aider, accompagner l'autre candidat en reformulant la question ou en demandant plus de précisions par exemple, etc...

LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



QUESTIONS DU JURY

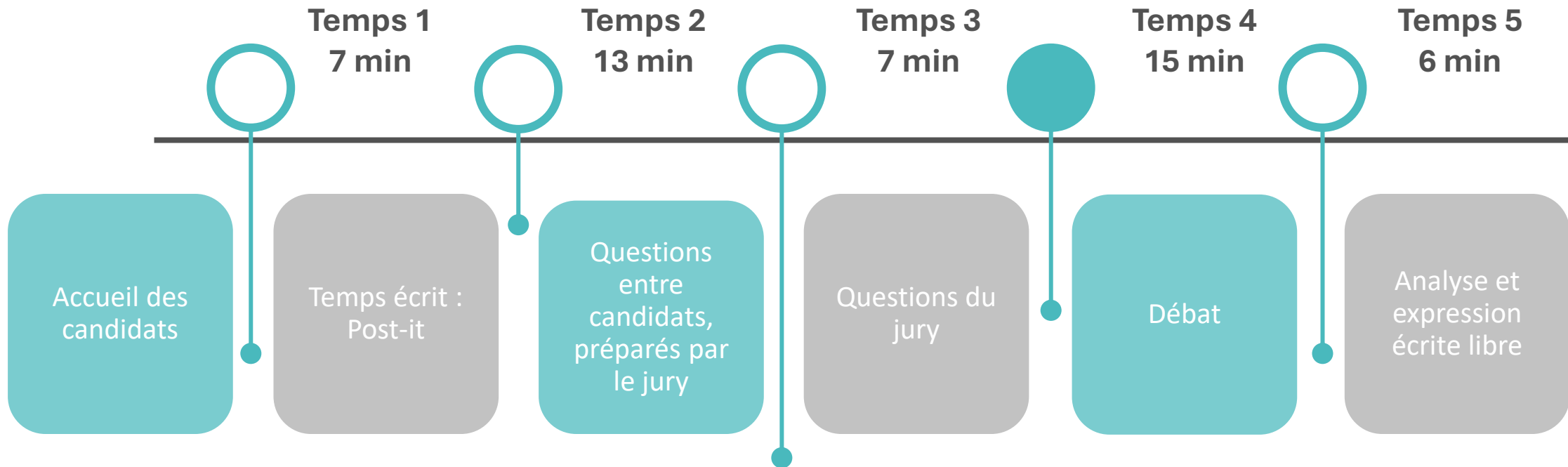
Permet au jury de :

- Poser des questions en lien avec le dossier, éclaircir certaines situations,
- Poser des questions en lien avec les réponses des post-it et les questions entre candidats,
- Encourager à approfondir l'expression de la motivation des candidats
- Mettre en confrontation les réponses des candidats

Déroulement :

Dans l'ordre souhaité, le jury consacre 1 minute de question(s) par candidat.
Les postures et réactions des autres candidats sont toujours observées.

LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



LE DEBAT

Permet au jury d'évaluer :

- Les qualités humaines et les capacités relationnelles de chaque candidat
 - Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit,
 - Aptitude à entrer en relation au sein d'un groupe et à communiquer,
 - Aptitude à collaborer et à travailler en équipe.
- Les capacités organisationnelles
 - Aptitude d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail.

Déroulement :

Lecture orale de la situation de débat,

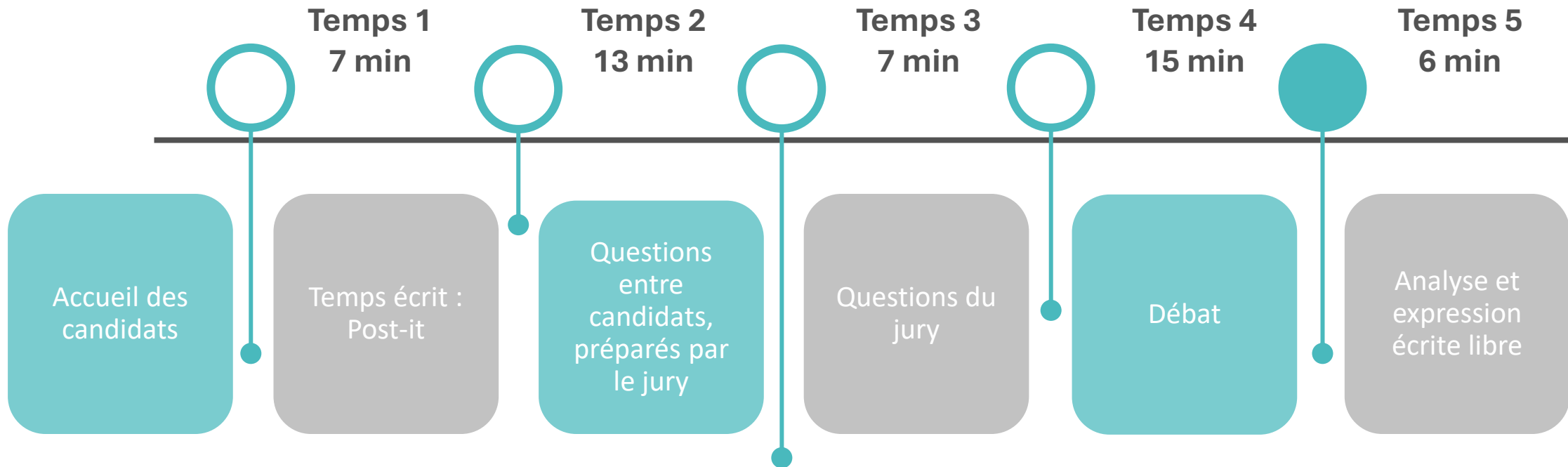
Distribution des 6 classements individuels et du classement collectif,

2 minutes de réflexion individuelle,

8 minutes pour que les candidats proposent un classement collectif,

Le jury n'intervient pas ou le moins possible, il observe.

LES TEMPS FORTS DE LA SELECTION



TEMPS D'ANALYSE ET D'EXPRESSION ECRITE LIBRE

Permet d'évaluer la capacité du candidat :

- À faire une analyse à chaud de son vécu, de prendre du recul,
- À faire preuve de réflexivité sur la situation,
- À s'exprimer à l'écrit de façon compréhensible.

Permet au candidat :

- D'exposer un élément qu'il n'a pas pu exprimer à l'oral (motivation, projet, etc...)

Déroulement :

Utilisation du verso des fiches de classement individuel,
5 minutes d'expression écrite libre,
Ramassage des feuilles, récupération des badges.

Clôture de la sélection en remerciant les candidats, en donnant les informations sur les modalités et les dates de publication des résultats et en rappelant l'obligation vaccinale contre le DTP et l'hépatite B.

**Merci de votre
attention**